



N° 374/2023

VILLE DE GRAND-CHARMONT
(25200)

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 18 décembre 2023

Le 18 décembre 2023 à 18h30 sur convocation régulière du Maire en date du 12 décembre 2023, le Conseil Municipal s'est réuni salle Kauffmann rue du Pâquis, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUNNIER, Maire.

Nombre de membres en exercice : **29**

Nombre de présents : **24**

Nombre d'excusés : **3**

Nombre d'absent : **2**

VOTES

Pour : **23**

Contre : **0**

Abstention : **4**

Les conseillers présents sont : MM. MUNNIER Jean-Paul, BESANÇON Colette, GRILLON Robert, DZIERZYNSKI Aurélie, LOYSEAU David, THIEBAULT Dominique, DALON Olivier, CHETTAT BENATTABOU Majda, CHARITÉ Pierre, CUGNEZ Jean-Pierre, MENNECIER Serge, BERTHON Gérard, CLÉMENT Alain, MONA Christiane, WACOGNE Marie-Andrée, CHARLES Christophe, GUILLEMET Jean-Louis, GAUTHIER Pascal, LAKHDER Nadia, COENART Séverine, NUNHOLD Jacinthe, VIEILLE Laurent, TABECHE Yasmina, NICOLET Josette

Etaient excusés :

Madame Fanny SAUNIER

Monsieur Ismaël BOUDJEKADA

Monsieur Jean-Christophe OCHIER

pouvoir à Monsieur Jean-Paul MUNNIER

pouvoir à Madame Jacinthe NUNHOLD

pouvoir à Madame Marie-Andrée WACOGNE

Etaient absents :

Madame Zahia LAZAAL

Monsieur Christian DRIANO

Monsieur David LOYSEAU est désigné secrétaire de séance

OBJET

**TRAVAUX DE REFECTION DU PARKING
SITUÉ À L'ARRIÈRE DE LA MAIRIE –
ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

La convocation du conseil a été faite le 12 décembre 2023

La liste des délibérations de cette séance a été affichée le 20 décembre 2023

Délibération déposée à la Sous-Préfecture de Montbéliard le 20 décembre 2023

VILLE DE GRAND-CHARMONT

Séance du conseil municipal du 18 décembre 2023

DÉLIBÉRATION n° 374/2023**Objet :** Travaux de réfection du parking situé à l'arrière de la Mairie – Actualisation du plan de financement

Le parking situé à l'arrière de la mairie est dans un état de vétusté avancé qui a été accéléré par les travaux de construction d'un immeuble de logements sociaux en limite de parking.

Le projet consiste en la démolition d'une dalle béton existante, la réfection complète des enrobés, le traçage des places avec réservation de places PMR, le traitement des eaux pluviales, la pose de fourreaux pour une éventuelle borne de chargement pour véhicule électrique.

Le prix de revient définitif qui comprend uniquement les travaux s'élève à 51 376.00 € HT soit 61 651.20 € TTC.

Par délibération n°210/2022 en date du 1^{er} mars 2022, le conseil municipal a approuvé le plan de financement prévisionnel de ce programme de travaux et autorisé Monsieur le Maire à solliciter l'ensemble des partenaires financiers pour l'octroi de subventions.

À ce jour, la demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) n'ayant pas reçue de suite favorable, il convient de procéder à l'actualisation du plan de financement de cette opération.

Le plan de financement TTC définitif sera donc le suivant :

-	Participation NEOLIA :	10 000.00 € (16,22 %)
-	Fonds propres/autofinancement :	51 651.20 € (83,78 %)

		61 651.20 € (100,00%)

À la majorité, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **approuve le plan de financement définitif de ce programme de travaux ;**
- **autorise Monsieur le Maire à solliciter l'ensemble des partenaires financiers dans le cadre des demandes de subventions et participations ;**
- **autorise Monsieur le Maire à intervenir à tous les stades de la procédure et à signer tout acte relatif à ce dossier.**

Vote 23 Pour

4 Abstentions (M. BOUDJEKADA, Mme NUNHOLD, M. VIEILLE, Mme TABECHE)

Le Maire,
Jean-Paul MUNNIER




Le secrétaire de séance
David LOYSEAU

